

Logement

Dans cette rubrique, vous pouvez réaliser un certain nombre de démarches en ligne en complément des accueils habituels, préparer vos démarches avant de vous déplacer et payer certaines factures émises par la ville de Brest ou Brest métropole.



Vous êtes une personne en situation de handicap et cela complique habituellement vos démarches ? Découvrez comment nous contacter via notre page "[Personnes en situation de handicap](#)".

Urbanisme

- > [Professionnels : Faire une déclaration d'intention d'aliéner ou demander un certificat d'urbanisme d'information](#)
- > [Faire mes démarches d'urbanisme \(permis de construire...\)](#)
- > [Demander une note de renseignement d'urbanisme](#)
- > [Demander un certificat d'alignement](#)
- > [Demander un certificat de numérotage](#)
- > [Demander un certificat de conformité d'assainissement](#)
- > [Demander un certificat de salubrité, de non-péril, de risques naturels et technologiques](#)

Autres

- > [Demander une permission de voirie](#)
- > [Demander le classement d'une voie privée dans le domaine public](#)
- > [Demander un branchement au réseau d'eau pluviale](#)



NOUS CONTACTER

Vous n'avez pas trouvé l'information que vous cherchiez dans cette page ?



Consultez notre foire aux questions



Ecrivez-nous

Dernière mise à jour le : **19 octobre 2021**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30